

Information des riverains du site

L'information des riverains du chantier est du ressort du maître d'ouvrage.

Le comité de quartier se propose d'être l'interlocuteur principal auprès du maître d'ouvrage. Ce dernier s'engage à fournir au président du comité de quartier la charte présentée aux entreprises avant le début des travaux pour validation et signature

Une information permanente sera affichée sur la démarche environnementale du chantier

Améliorer la propreté sur les chantiers et leurs abords

A minima, nettoyage quotidien des abords et voies d'accès au chantier ; protection des riverains en clôturant tout le chantier par des panneaux pleins pour éviter toutes projections sur les voiries avoisinantes.

Limitation des émissions de poussières et de boue : des arrosages réguliers du sol seront pratiqués afin d'éviter la production de poussières et des lave roues seront installés pour les sorties de chantier.

Réduire les risques et nuisances touchant aux riverains et à l'environnement

Ces nuisances sont, entre autres, le bruit, les salissures, les circulations, les stationnements.

Réduction des nuisances sonores pour les riverains en respectant des horaires de chantier en zone urbaine et un niveau acoustique maximum en limite de chantier (80dB),

Le stationnement des véhicules du personnel devra être réduit et optimisé afin de produire le moins de gêne ou nuisance dans les rues voisines

Optimiser la gestion des déchets et la traçabilité : tri des déchets, brulage des déchets sur chantier interdit.

Renforcer la prévention et la sécurité sur les chantiers

Sensibiliser tous les acteurs aux bonnes pratiques

Modalités de mise en place

La charte chantier respectueux de l'environnement fait partie des pièces contractuelles du marché de travaux remis à chaque entreprise intervenant sur le chantier.

Signature de la charte chantier respectueux de l'environnement

La charte chantier respectueux de l'environnement est signée par toutes les entreprises intervenant sur le chantier, qu'elles soient en relation contractuelle directe ou indirecte avec le maître d'ouvrage.

Assurer la qualité tout au long du chantier en valorisant l'image de la profession

Montpellier

18 novembre 2016